

## Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

Nom:	DJE - Dividende & Substanz - I (H-CHF)	Nom de l'initiateur du PRIIP:	DJE Investment S.A.
ISIN:	LU0383655254	WKN:	A0Q8D2
Date de production:	16.02.2024	Coordonnées:	www.djefinanz.ch/CH_de/home +352 26 92 52 20 info@dje.lu
Autorité compétente:	La Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) est responsable de la surveillance de DJE Investment S.A. en ce qui concerne la feuille d'information de base. Ce fonds est autorisé au Luxembourg où il est réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).		

Le fonds est géré par DJE Investment S.A. («société de gestion»)

DJE Investment S.A. fait partie du groupe DJE Kapital AG.

## En quoi consiste ce produit?

### Type

Le DJE - Dividende & Substanz est un organisme de placement collectif qui recueille des capitaux auprès d'un certain nombre d'investisseurs en vue de les investir conformément à une stratégie d'investissement définie, dans l'intérêt des investisseurs. Le fonds est un OPCVM établi au Luxembourg.

Le DJE - Dividende & Substanz est un compartiment du DJE.

Ces informations importantes décrivent une classe de parts du compartiment. Ce dernier, quant à lui, fait partie d'un fonds à compartiments multiples. Le prospectus et les rapports contiennent, le cas échéant, des données sur toutes les classes de parts du fonds mentionné en début de document dans son ensemble. Juridiquement, les éléments d'actif et de passif de tous les compartiments sont distincts les uns des autres.

Les parts du compartiment ou de la classe de parts peuvent être converties dans des parts d'un autre compartiment ou d'une autre classe de parts. Des détails sur les possibilités de conversion et les coûts y afférents sont disponibles dans le prospectus.

### Durée

Le fonds a une durée illimitée. Nonobstant ce qui précède, le fonds peut être dissous à tout moment par la société de gestion, dans le respect des dispositions légales. Les investisseurs peuvent en principe demander le rachat de leurs parts chaque jour ouvrable bancaire au Luxembourg, à l'exception des 24 et 31 décembre. Le rachat des parts peut être suspendu si des circonstances exceptionnelles le justifient dans l'intérêt des investisseurs.

### Objectifs

L'objectif est d'offrir une plus-value à l'investisseur sur un horizon de placement à long terme, essentiellement par le biais du rendement du dividende et de l'appréciation du cours des actions.

Le DJE - Dividende & Substanz («compartiment») est un fonds d'actions. Pour atteindre son objectif, le compartiment investit essentiellement dans des actions négociées en bourse ou sur un autre marché réglementé en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public. Le compartiment peut en outre investir dans des titres à taux fixe ou variable négociés en bourse ou sur un autre marché réglementé en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public. Il peut également investir dans d'autres fonds (max. 10%). Outre ce qui précède, la composition du portefeuille est fait activement et n'est soumise à aucune directive en matière d'indice de référence, de secteurs, de pays, d'échéance, de notation et de capitalisation boursière, en intégrant des considérations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG). Le compartiment peut recourir à des instruments financiers, dont la valeur dépend des prix futurs d'autres éléments d'actif («dérivés»), à des fins de couverture ou d'appréciation des actifs.

Des informations détaillées relatives aux possibilités de placement du fonds susmentionnées et le cas échéant à d'autres solutions de placement sont disponibles dans le prospectus actuellement en vigueur.

Ce fonds ne distribue pas ses bénéfices aux investisseurs, mais les réinvestit.

Le prospectus et les rapports annuels et semestriels actuels, les prix actuels des parts ainsi que d'autres informations sur le fonds sont disponibles gratuitement en langue allemande sur <https://www.djefinanz.ch/investmentfonds/productdetail/LU0383655254#downloads>.

Le dépositaire du fonds est DZ PRIVATBANK S.A.

### Investisseurs de détail visés

Le fonds s'adresse à tous les investisseurs qui ont pour objectif de constituer ou d'optimiser leur patrimoine et qui souhaitent investir à long terme. Ils doivent être en mesure de supporter des pertes jusqu'à concurrence du capital investi et n'ont pas besoin de garantie quant à la préservation de la somme investie.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie anticipée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de cette option d'investissement. Il indique la probabilité que cette option d'investissement enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé cette option d'investissement dans la classe de risque 4 sur 7: qui est une/la classe de risque moyenne.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats de l'option d'investissement se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible de subir des pertes que notre capacité à vous payer en soit affectée.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter? (suite)

### Vous pouvez perdre une partie ou la totalité de votre placement.

L'attention d'investisseur de détail est attirée sur le fait que la perte la plus élevée possible est le capital investi par l'investisseur. Il ne court aucun risque de devoir assumer des engagements ou obligations financières supplémentaires, y compris des engagements conditionnels, au-delà du capital investi dans le fonds. Le fonds peut subir des dommages à la suite d'erreurs commises par des personnes ou des organisations, de fraudes ou de phénomènes naturels. Le produit n'offre pas de protection du capital.

### Scénarios de performance

Ces quatre scénarios de performance correspondent à un scénario de tensions, un scénario défavorable, un scénario intermédiaire et un scénario favorable.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient se développer complètement différemment à l'avenir.

**Exemple de placement: 10.000 CHF**

**Période de détention recommandée: 5 années**

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 années
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions		
Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	3.950 CHF	3.780 CHF
Rendement annuel moyen en %	-60,50	-17,68
Scénario défavorable		
Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8.540 CHF	9.060 CHF
Rendement annuel moyen en %	-14,60	-1,95
Scénario intermédiaire		
Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10.380 CHF	12.900 CHF
Rendement annuel moyen en %	3,80	5,22
Scénario favorable		
Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	13.990 CHF	15.690 CHF
Rendement annuel moyen en %	39,90	9,43

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 5 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10.000 CHF. Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit et de l'option d'investissement, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Le scénario défavorable est le résultat d'un placement entre novembre 2021 et février 2024. Le scénario intermédiaire est le résultat d'un placement entre mai 2017 et mai 2022. Le scénario favorable est le résultat d'un placement entre novembre 2016 et novembre 2021.

### Que se passe-t-il si DJE Investment S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

Vu l'absence d'un fonds de garantie au Luxembourg pour l'indemnisation des souscripteurs et en cas de défaillance de DJE Investment S.A., afin de limiter les pertes financières que pourraient subir les souscripteurs, la législation luxembourgeoise prévoit que les actifs liés au produit constituent un patrimoine distinct géré séparément des actifs propres de DJE Investment S.A..

### Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

#### Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants qui sont prélevés sur votre placement pour couvrir différents types de frais. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, de la durée de conservation du produit et de l'évolution du produit. Les montants présentés ici illustrent un exemple de montant d'investissement et de différentes périodes d'investissement possibles. Nous nous sommes basés sur l'hypothèse suivante :

- au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %)
- Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- 10.000 CHF sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 années
Coûts totaux	286 CHF	1.851 CHF
Incidence des coûts annuels (*)	2,9% chaque année	2,9% chaque année

## Coûts au fil du temps (suite)

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 8,1% avant déduction des coûts et de 5,2% après cette déduction.

## Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
<b>Coûts d'entrée</b>	0,00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	0 CHF
<b>Coûts de sortie</b>	0,00% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 CHF
Coûts récurrents [prélevés chaque année]		
<b>Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation</b>	2,12% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	212 CHF
<b>Coûts de transaction</b>	0,74% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	75 CHF
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
<b>Commissions liées aux résultats</b>	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 CHF

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

**Période de détention recommandée:** 5 années

Un investissement dans le produit doit être considéré comme un investissement à long terme. La durée minimale recommandée est de 5 ans. Un rachat des parts avant l'expiration de la durée minimale de détention est possible, mais peut avoir des conséquences négatives, car les fluctuations de valeur qui surviennent à court terme ne peuvent pas être compensées. Le produit peut ne pas convenir aux investisseurs qui souhaitent retirer leur argent dans un délai de 5 ans. Pour plus d'informations sur le retrait des parts et les éventuelles périodes de retrait ou de détention, veuillez vous reporter à la section "En quoi consiste ce produit?".

## Comment puis-je formuler une réclamation?

Les plaintes concernant le comportement de la personne qui vous a conseillé ou vendu le produit doivent être adressées directement à cette personne. Les plaintes concernant le produit ou le comportement du fabricant de ce produit doivent être adressées à l'adresse suivante:

Adresse postale: DJE Investment S.A., 22A, Schaffmill, 6778 Grevenmacher E-mail: [beschwerde@dje.lu](mailto:beschwerde@dje.lu)

Nous traiterons votre demande et vous donnerons une réponse dans les plus brefs délais. Un résumé de notre procédure de traitement des plaintes est disponible gratuitement en ligne sur <https://www.dje.de/en-de/terms-of-service2/>.

## Autres informations pertinentes

Les copies des prospectus d'émission (y compris les règlements de gestion), les informations principales concernant l'investisseur ainsi que le rapport annuel et le rapport intermédiaire peuvent être envoyés gratuitement par la représentante, First Independent Fund Services AG, Klausstrasse 33, CH-8008 Zürich. L'organisme payeur en Suisse est la NPB Neue Privat Bank AG, Limmatquai 1, CH-8024 Zürich.

Une publication mensuelle actualisée des calculs des scénarios de performance précédents, informations sur les performances passées du produit au cours des 10 dernières années, ainsi que d'autres informations juridiques et générales sur le produit et sur DJE Investment S.A. sont disponibles sur <https://www.djefinanz.ch/en-ch/investmentfonds/productdetail/LU0383655254#downloads>.

Des informations sur notre politique de rémunération sont publiées sur Internet à l'adresse <https://www.dje.de/en-de/terms-of-service2/>. Il s'agit notamment d'une description des méthodes de calcul des rémunérations et des avantages accordés à certains groupes de salariés et de l'indication des personnes responsables de l'attribution, y compris la composition du comité de rémunération, s'il en existe un. Sur demande, nous vous fournirons gratuitement ces informations sur papier.

Les dispositions fiscales en vigueur dans le pays d'origine du compartiment sont susceptibles d'influencer votre situation fiscale personnelle. Veuillez faire appel aux services de votre conseiller fiscal en relation avec les effets fiscaux d'un investissement dans le compartiment.